Fribourg, Suisse. — 37me année. — N° 144. **Le numéro Cinq centimes.** Mardi 25 juin 1907.

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste. Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	*15 cent.*	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

La situation s'améliore dans le *Midi de la France*. Les excitateurs sont las, et les fonctionnaires qui avaient envoyé leur démission regrettent leurs honneurs.

M. Clémenceau a donné à ses collègues des nouvelles fort rassurantes. Il a reçu hier les délégués de la municipalité de *Nimes et il leur a déclaré* qu'il était tout disposé à prendre des mesures de clémence de nature à amener l'apaisement pourvu que les maires et les conseillers municipaux reprissent immédiatement leurs fonctions.

Dans la délégation, il y avait un catholique, qui s'était présenté comme monarchiste aux dernières élections.

M. Clémenceau l'a félicité de s'être joint à la délégation républicaine et d'avoir placé « les intérêts de la France au-dessus de son parti ».

Ce délégué aurait pu lui répondre : « Monsieur le Président, je viens chez vous comme Français; il n'y a pas, dans notre cas, question de républicain ou de monarchiste. Je mets les intérêts du Midi au-dessus de tous les partis, par conséquent au-dessus du vôtre. Faites comme moi, Monsieur le Président, et la France sera bien gouvernée. »

C'est dommage que le délégué catholique ait perdu cette belle occasion de faire le paysan du Danube.

***

La première version de la visite de Marcelin Albert au ministère de l'Intérieur à Paris était de M. Clémenceau lui-même et le chef du cabinet s'y donnait tous les avantages.

Le récit que le « *rédempteur* » *fait* de sa démarche est quelque peu différent, bien qu'il ne le sauve pas du reproche de naïveté. M. Marcelin Albert a expliqué qu'il voulait avoir le cœur net de ce que pensait faire le gouvernement et qu'il tenait à dire à M. Clémenceau qu'il voulait l'aider s'il était disposé à donner satisfaction aux « gueux » du Midi.

C'est le ministre qui a pris l'offensive et a vertement réprimandé le « rédempteur ». Il a terminé en lui disant : « Maintenant, il faut retourner chez vous et prêcher à vos gens de rentrer dans l'ordre.

— Ils n'y rentreront qu'après le retrait des troupes, a hasardé Marcelin Albert.

— Je retirerai les troupes quand *on sera rentré dans l'ordre et je ferai* l'impossible pour réprimer la fraude.

— Dans ce cas, je ne refuse pas d'aller prêcher à mes amis de rentrer dans la paix et dans l'ordre.

Le Midi a d'abord vu dans l'acte de son « rédempteur » un acte de courage. « Albert n'a pas eu peur d'aller le trouver, ce terrible ministre, » dirent, dimanche, les Méridionaux, en apprenant que leur grand homme avait été reçu au ministère. « Albert en face de Clémenceau, c'est le Midi en face du gouvernement. » Cette image a donné l'interprétation de cette visite historique. Mais maintenant qu'on sait que Marcelin Albert a pleuré, on doit trouver que le symbole manque de fierté.

Il sera curieux de voir le « rédempteur » dans son nouveau rôle de pacificateur. Si, après avoir soulevé les populations, il réussit à les calmer, il faudra lui pardonner les larmes qu'il a versées dans le prétoire de Clémenceau. Il faudra même le nommer député, à la place de l'un de ces radicaux *socialistes du Midi, qui*, après avoir berné le peuple, l'assurant qu'ils étaient tout-puissants pour faire pleuvoir sur la région la manne gouvernementale, se promènent entre Paris et leurs circonscriptions, sentant qu'ils ne peuvent rester dans la capitale *quand* le Midi souffre et n'osant pas affronter la colère de leurs électeurs.

L'un deux, le citoyen Lafferre, a multiplié les signes maçonniques pour se faire pardonner et agréer. Personne n'a voulu les comprendre. On trouvait que si ces signes pouvaient avoir quelque valeur c'était dans les bureaux du gouvernement, et que, s'ils n'avaient pas servi chez les *ministres*, il était complètement inutile de les employer pour guérir ceux qui souffrent de la mévente des vins.

***

La Chambre italienne discute depuis quatre jours le chapitre des dépenses militaires.

Les députés socialistes ont commencé à faire de l'obstruction. Le leader du parti, M. Ferri, s'est dévoué le premier; après avoir bien assuré ses poumons, il y est allé d'un discours interminable qu'il avait pris soin de couper par des pauses de deux minutes. La salle s'est peu à peu vidée, et M. Ferri s'est trouvé réduit à interpeller les murs. A ce jeu-là, il s'est ennuyé le premier. L'extrême-gauche s'est réunie et a décidé, après une vive discussion, d'abandonner cette tactique, qui pourrait provoquer l'opposition violente de la majorité. Ferri, qui avait déjà préparé vingt-trois amendements, s'est soumis à grand peine à la décision de la majorité.

***

Nasi a donc été réélu dimanche à Trapani, pour la cinquième fois depuis qu'il a été obligé de fuir l'Italie. Ce fut un vrai plébiscite ; à chaque reprise des électeurs l'enthousiasme était allé *crescendo*. Le peuple de Trapani a été voter avec une sorte de ferveur, comme s'il accomplissait un rite sacré. On lui a dit que Nasi, son bienfaiteur, était victime d'une persécution et il a manifesté en faveur de Nasi, qui symbolise à ses yeux la justice outragée.

Ce fut, dimanche après midi, un vrai délire à Trapani ; sur la place, devant la mer, au milieu de la fête du soleil et de l'azur, le peuple n'a pas cessé d'applaudir les fanfares jouant l'*hymne à Nasi*. Et l'enthousiasme dépassa toute mesure lorsqu'on vit arriver un bateau chargé de 800 électeurs de Palerme dont la fanfare répondait à celles de la plage.

Et Nasi, comme autrefois Orphée, a le don de toucher tous les cœurs et de réconcilier tous les partis. Anarchistes, socialistes, républicains, conservateurs, francs-maçons et cléricaux, tous ont voté comme un seul homme pour leur illustre concitoyen que les « cannibales » de la Chambre, comme on dit là-bas, veulent renvoyer en accusation devant la Haute-Cour.

Une commission de cinq membres a été élue par la Chambre pour examiner le dossier Nasi, puis ce sera le tour du Sénat.

Il se raconte depuis hier que le Sénat se récuserait à son tour et se déclarerait incompétent à juger l'ex-ministre. Le cas devient intéressant et ridicule.

***

Hier soir lundi, à la Chambre des communes anglaise, sir Henry Campbell-Bannerman, chef du ministère, a développé sa résolution en vue de limiter à une législature l'opposition que la Chambre des lords pourrait faire à une loi votée par la Chambre des communes. Il a été très applaudi. Sa résolution sera certainement votée. *La difficulté consistera* à lui donner force de loi. Sur ce point, il faut attendre les plans du gouvernement libéral.

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

La croix ou le croissant ?

M. Teien-Sun (Chine) a déclaré qu'à la suite des explications reçues au congrès de la Croix-Rouge, à Londres, sur la signification de la Croix-Rouge, il acceptait l'emblème de la croix ; par contre, Turkan pacha (Turquie) a déclaré que la Turquie n'accepte pas la croix et qu'elle maintient le croissant comme emblème.

La prière à l'école

Berne, 24 juin.

Un document important vient de voir le jour.

Consulté au sujet du conflit scolaire de Flums, M. le Dr R. de Salis, ancien professeur de droit à l'Université de Bâle, actuellement professeur à Berne et auteur de nombreux ouvrages sur le droit fédéral et le droit public suisse, a rédigé un mémoire qui donne entièrement raison au gouvernement de Saint-Gall.

On n'a pas oublié la cause de ce conflit. Le pasteur protestant d'un village dépendant de la commune scolaire de Flums voulait faire supprimer la récitation de l'*Ave Maria* qui fait partie de la prière des enfants *catholiques avant et après l'école*.

Cet acte religieux n'est pas obligatoire pour les enfants protestants. Néanmoins le Conseil d'Instruction publique du canton donne satisfaction à la réclamation de la minorité protestante et interdit la récitation de la Salutation angélique. Les pères de famille catholiques de Flums, au nombre de 300, protestèrent contre cette décision auprès du gouvernement cantonal. Par 5 voix contre 2, le Conseil d'Etat rendit un arrêté fortement motivé qui déclarait fondé le recours des catholiques. Nous avons reproduit, en leur temps, les considérants de cette décision gouvernementale.

Or, la minorité protestante de Flums ne s'est pas tenue pour battue. Il ne lui suffisait pas que les écoliers protestants fussent dispensés de la prière; elle tenait surtout à ce que les écoliers catholiques ne pussent prier selon leur religion.

Un recours fut donc adressé au Conseil fédéral, et il est actuellement *pendant auprès de cette autorité*.

C'est ce qui a déterminé les conservateurs saint-gallois à requérir l'avis d'un jurisconsulte qui s'occupe spécialement de droit fédéral et dont personne ne peut contester la haute compétence.

M. le Dr de Salis, dans sa consultation, commence par établir les principes qui sont à la base de l'art. 27 de la Constitution fédérale. Il déclare que l'école publique ne peut pas être confessionnelle, en ce sens que l'admission à ces écoles ne doit pas être subordonnée à la religion que professe tel ou tel enfant. Mais, en même temps, il constate que la Constitution fédérale n'exclut pas l'enseignement religieux de l'école publique. Les cantons conservent donc la faculté d'introduire dans les écoles publiques un enseignement religieux et, s'ils s'y décident, ils peuvent déterminer la manière dont sera organisé cet enseignement. Mais, en tout cas, l'enseignement religieux, dans l'école publique, ne peut pas figurer parmi les *branches obligatoires*. De quelque manière que soit donné l'enseignement religieux dans une école publique, le droit reste réservé au détenteur de la puissance paternelle de décider, aux termes de l'art. 49, al. 2 et 3 de la Constitution fédérale, si son enfant doit assister ou non à l'enseignement de la religion.

L'éminent jurisconsulte exprime ensuite l'opinion que l'enseignement religieux *interconfessionnel* ou sans confession n'est pas plus admissible obligatoirement que l'enseignement religieux confessionnel. La vague prière interconfessionnelle que les recourants voudraient introduire à l'école de Flums ne pourrait pas plus que la prière catholique être rendue obligatoire. Tout enseignement religieux *quelconque et tout acte religieux* quelconque, dans l'école publique, doivent avoir un caractère purement facultatif. M. de Salis va même un peu loin, semble-t-il, en disant que les manuels scolaires doivent être expurgés non seulement de toute attaque contre une religion, ce qui est juste, mais encore de toute leçon ayant une teinte religieuse, ce qui peut conduire à des conséquences excessives.

Partant de ces prémisses, M. de Salis conclut que la prière avant et après l'école, tant qu'elle reste facultative et ne fait point partie de l'*enseignement, ne tombe* pas sous le coup des interdictions de l'art. 27. Le contenu de cette prière ne regarde en rien la Confédération; c'est une question purement religieuse; elle ne touche pas au droit fédéral. Tout ce que le droit fédéral *exige, c'est que cet acte religieux* ne soit pas obligatoire. Le père de famille qui n'est pas d'accord avec la formule de prière introduite par l'autorité scolaire n'a qu'à faire dispenser ses enfants de cet acte religieux. Et c'est précisément ce qui est accordé à la minorité protestante de Flums.

Mais, disent les recourants, il est pénible pour les enfants protestants de se voir ainsi désignés à l'attention de leurs condisciples. Leur sentiment religieux est blessé par le seul fait qu'ils sont pour ainsi dire parqués en fraction séparée, n'entrant à l'école que lorsque la prière est finie, ou en sortant lorsqu'elle va commencer.

M. de Salis, tout protestant et tout libéral qu'il est, ne partage pas ce point de vue sentimental. Personne n'exclut ces enfants de l'assistance à la prière; c'est un droit qu'on respecte, au contraire, en leur laissant la faculté de s'en tenir éloignés. S'il y avait quelque chose de blessant en cela, il faudrait alors supprimer, dans l'école publique, toutes les leçons *d'enseignement religieux confessionnel* facultatif, malgré leur évidente constitutionalité.

En résumé, M. de Salis déclare que l'arrêté du gouvernement saint-gallois est, en tous points, conforme au droit fédéral.

Le remaniement du ministère prussien

(De notre correspondant.)

Berlin, 22 juin.

Deux ministres démissionnaires, deux hommes nouveaux à leur place, enfin l'expectative de la création d'un ministère du travail en faveur d'un titulaire libéral : voilà le résultat de l'entrevue de Guillaume II et de son chancelier à Kiel.

M. de Posadowski et M. Studt s'en vont. Depuis la dissolution du Reichstag, les relations de MM. de Bülow et de Posadowski étaient troublées. Ce dernier avait désapprouvé la dissolution du Parlement. Il n'avait pas caché au chancelier qu'il préférait continuer à travailler avec le Centre, et qu'il redoutait, de la nouvelle orientation que M. de Bülow se préparait à donner à la politique générale du gouvernement, un arrêt dans l'œuvre de réforme sociale. Il avait même *laissé entendre au Reichstag que* M. de Bülow obéissait, dans l'action qu'il engageait, à des motifs d'ordre personnel et rien moins qu'objectifs. Dès lors, il était probable que M. de Posadowski ne resterait plus longtemps au gouvernement.

On ne saurait nier que sa retraite compromet sérieusement la politique de réforme sociale, qui n'a guère de partisans dans les autres ministères, ni parmi les conservateurs, ni parmi la plupart des libéraux. Les assurances que M. de Bülow crut devoir donner à ce sujet, lors du scrutin de ballottage, n'infirmèrent en rien les appréhensions du Centre et des socialistes à l'égard de la continuation de l'œuvre de réforme sociale.

M. de Posadowski était généralement *considéré comme* l'*homme* le plus important du ministère. Pourtant, il n'avait pas toujours été le promoteur de la réforme sociale.

Né en 1845, il étudia le droit et fut ensuite agronome. En 1873, il passa au service provincial de Posnanie ; il fut, en 1893, secrétaire d'Etat aux finances et, depuis le 1er juillet 1897, secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur de l'empire. Au gouvernement, il se révéla d'abord réactionnaire et professait des opinions d'extrême-droite. Il défendit devant le Reichstag la fameuse *Zuchthausvorlage* et développa, en 1898, *un programme d'action anti*-social et réactionnaire. Ce n'est qu'à partir de 1900 que ses études assidues et la connaissance grandissante de la situation des populations ouvrières dans les provinces industrielles de la Prusse, firent de lui un partisan de *plus en plus dévoué de la grande* œuvre de réforme sociale. C'est à elle qu'il a attaché son nom.

M. de Posadowski jouissait d'une très haute considération dans tous les partis. Il n'était ni courtisan, ni diplomate, mais un homme de forte trempe, acharné à son travail. Guillaume II ne le voyait que peu et ne l'aimait que médiocrement.

M. Studt, ministre prussien de l'Instruction publique depuis 1899, était un conservateur d'extrême-droite, protestant orthodoxe et bureaucrate étroit. Il n'était guère aimé de ses administrés. Les instituteurs s'étaient toujours vu refuser par lui l'augmentation de traitement, pourtant modique et fort nécessaire, qu'ils réclamaient; M. Studt était même allé jusqu'à opposer des difficultés à toute augmentation de traitement au profit du personnel enseignant de la part des communes. Quant aux professeurs de faculté, le ministre avait imaginé un procédé odieux et illégal pour les priver d'une part importante de leur revenu légitime, et s'assurer à lui-même un fonds secret de 150 à 200,000 marks par an. Chaque nouveau professeur d'Université, en Prusse, devait signer une déclaration, lors de sa nomination, par laquelle il s'engageait à renoncer à une part du montant des inscriptions à son cours.

La grande pénurie d'instituteurs et de professeurs de collège qui existe à l'heure qu'il est en Prusse, est due en grande partie à l'administration peu bienveillante du ministre démissionnaire.

Le successeur de M. Studt, sous-secrétaire d'Etat, M. Holle, est, en politique, un *homo novus*. Le successeur de M. de Posadowski, M. de Bethmann-Hollweg, jusqu'ici ministre prussien de l'Intérieur, avait été *fêté comme libéral par la presse de ce* parti, lors de son entrée au ministère, en 1905. Depuis, les libéraux ont été obligés de constater que leur protégé avait des tendances nettement conservatrices.

Enfin, le nouveau ministre prussien de l'Intérieur, M. de Moltke, un neveu du grand Moltke, est conservateur. Il était jusqu'ici président supérieur de la Prusse orientale.

La *Gazette populaire de Cologne* croit que les nouveaux ministres ne sont que des hommes de transition. Ils sont destinés à préparer un ministère libéral. Leur passage aux affaires donnera le temps à M. de Bülow de faire accepter par les conservateurs l'idée d'un ministère libéral et il empêchera que la couronne paraisse s'empresser de céder tout de suite aux appétits des libéraux.

EN RUSSIE

Le congrès des cadets

On annonce la composition du congrès partiel des cadets, qui aura lieu en Finlande, à Terrioky. Le congrès durera deux jours, lundi et mardi. Il comprendra 132 membres, dont plusieurs députés, qui furent membres des deux Douma. Il discutera le texte du compte rendu relatant l'œuvre des députés de la dernière Douma; il s'occupera des principes généraux de la prochaine campagne électorale. Le congrès général ne sera convoqué qu'après la réunion du Sénat. Ce congrès discutera la législation du parti.

Tué en voulant s'échapper

Hier matin lundi, à Varsovie, le peintre Wyczalkowsky s'est tué en sautant par la fenêtre du quatrième étage, au moment où des gendarmes pénétraient dans son appartement pour l'arrêter.

Dans le Midi de la France

Le 17me de ligne

Béziers, 24 juin.

On confirme qu'un certain nombre de soldats du 17me d'infanterie se sont rendus sans permission d'Agde à Béziers. A leur retour, dans la nuit de dimanche, ils ont été arrêtés.

Agde, 24 juin.

Dimanche *soir*, à 11 h. 30, *un certain* nombre de personnes ayant appris que le 17me de ligne devait partir dans la nuit, se sont rendues à la mairie et ont essayé de sonner le tocsin. Ne pouvant y parvenir, elles ont parcouru les rues en sonnant du clairon. Elles se sont rendues à la caserne, mais une compagnie les a chargées et les manifestants se sont dispersés dans un sauve-qui-peut général. A minuit, un régiment d'infanterie, un régiment de dragons, deux batteries d'artillerie et 200 gendarmes ont occupé militairement toutes les places et avenues de la ville.

Le 17e de ligne est parti lundi matin pour Briançon ou Gap, à ce que l'on croit. Deux régiments, ainsi que le 15e dragons l'entouraient. Des mesures avaient été prises pour empêcher les manifestations de la population.

Emeutes et mutineries

Avignon, 24 juin.

Dimanche, vers 5 heures de l'après-midi, le colonel St-James, rentrant des Alpes, s'est rendu à la caserne où il a été l'objet d'une manifestation hostile de la part de civils qui menaçaient de renverser la grille. Dans la cour, il a trouvé les soldats, les uns sifflant, les autres chantant l'*Internationale*. Pendant ce temps, plusieurs poussées ont eu lieu du dehors contre la porte et la grille, puis la mutinerie s'est calmée et le colonel a pu rentrer.

Nimes, 24 juin.

Trois cents individus ont de nouveau manifesté dimanche soir, de 10 h. à 1 h. du matin, devant la préfecture. Ils ont lancé des pierres et brisé des becs de gaz. La gendarmerie a chargé; un certain nombre d'arrestations ont été opérées.

L'arrivée de Marcelin Albert

Narbonne, 24 juin.

Marcelin Albert est arrivé à 3 h. 30 à Narbonne. Après un court arrêt, il est parti en automobile pour Argeliers, où il a l'intention de parler dans une réunion.

Le 54me congrès des catholiques allemands

On sait que la 54me assemblée générale des catholiques allemands se tiendra cette année à Wurzbourg, du 25 au 29 août prochain. Déjà on travaille aux installations dans la ville universitaire allemande. Plus de 2,000 chambres d'étudiants seront mises à la disposition des membres du congrès. Les questions traitées seront toutes d'actualité et exclusivement religieuses et non politiques.

La guerre scolaire en Pologne prussienne

Onze pères de famille, qui avaient pénétré dans le bâtiment scolaire pour prier l'instituteur de ne plus battre leurs enfants lorsque ceux-ci ne répondaient pas en allemand aux questions de catéchisme que leur posait l'instituteur, ont été condamnés par le tribunal de Stargard à neuf mois de prison chacun.

La grève des boulangers en Italie

La grève des boulangers est générale dans toute l'Italie. Sauf à Milan et à Rome, où des incidents sont à signaler, partout règne le calme.

A Milan, un cortège de grévistes a parcouru, dimanche, les rues de la ville. Des pierres ayant été jetées contre les devantures de certaines boulangeries, la police est intervenue. La manifestation a été dissoute, et plusieurs grévistes ont été arrêtés.

A Rome, dimanche matin, un groupe de grévistes s'était rendu de bonne heure devant une grande boulangerie pour tâcher de débaucher les ouvriers. Sur le seuil de la boutique, le directeur de la boulangerie, effrayé par l'attitude des manifestants, a tiré de sa poche un revolver et a fait feu à trois reprises sur

eux. Un gréviste a été mortellement blessé. Les agents de police sont arrivés à temps pour arracher le directeur des mains des ouvriers, qui menaçaient de le lyncher. Il a été arrêté.

Marine française

On assure que le ministère de la marine français aurait télégraphié au commandant de l'escadre de la Méditerranée de tenir trois croiseurs cuirassés prêts à prendre la mer au premier signal. Le commandant de l'escadre aurait déclaré qu'il ignorait les causes et le but de cet ordre.

Autour du tombeau de Garibaldi

La vieille querelle entre les héritiers — fils, gendres et neveux — de Garibaldi vient de recommencer, à la veille même des fêtes pour le centenaire de la naissance du chef des « chemises rouges ».

L'occasion de cette dernière joute a été offerte par la dernière femme de Garibaldi, Donna Francesca Armosino, qui, arrivée à Rome l'autre jour, se présenta au Quirinal et au roi, qui la reçut, raconta que Ricciotti, le fils du premier lit de Garibaldi, avait profané le tombeau de son dernier fils, Manlio, en exhumant ses ossements et en leur donnant une autre sépulture, hors de l'enceinte de l'île Caprera, où Garibaldi, père, repose.

Donna Francesca, qui porta sa dénonciation aussi à M. Giolitti, obtint de celui-ci l'engagement de ne pas laisser la chose impunie.

Dimanche matin, en effet, le gouvernement a envoyé à Caprera une équipe d'ouvriers accompagnés par des agents de police. Au moment où les ouvriers commençaient à travailler pour transporter de nouveau à leur place, à côté du père, les ossements du fils, Ricciotti parut. Criant et gesticulant, il protestait que lui seul était en droit de faire semblable opération, et qu'il fallait à tout prix laisser son père isolé et tranquille.

Les ouvriers purent, néanmoins, continuer la funèbre besogne.

Dimanche le bruit s'est répandu à Rome de l'arrestation de Ricciotti. Là *Tribuna* le dément.

Nouvelles romaines

Rome, le 22 juin.

L'hommage d'un diplomate à Pie X. — Rome et la *Ville des doges*. — Hommes d'État chiliens. — Les conservateurs au pouvoir. — Echos de Terre-Sainte.

Ce n'est pas la première fois que le nom de M. Raphaël Errazuriz Urmeneta, ministre plénipotentiaire du Chili auprès du Saint-Siège, vient sous ma plume. Je vous ai parlé de lui lors de sa nomination à ce poste, institué pour mieux marquer l'état excellent des relations du gouvernement de Santiago avec le Souverain-Pontife.

Je vous ai dit aussi que M. Errazuriz était l'auteur d'un grand ouvrage illustré sur Rome, dont deux volumes ont déjà paru, le premier à Santiago de Chili, en 1903, et le second à Rome même, l'année dernière. L'auteur avait présenté ses deux volumes à Pie X, qui lui fit écrire par le cardinal Merry del Val une lettre fort élogieuse.

Aujourd'hui, M. Errazuriz a fait hommage au Pape d'un autre ouvrage, dédié à l'ancien patriarche de Venise. C'est une magnifique histoire politique, sociale et artistique de Venise elle-même: *La Ciudad de los Dux*, la ville des Doges. Je viens de parcourir ces deux volumes magnifiquement imprimés, et qui occupent une des premières places parmi les livres écrits sur la Reine de l'Adriatique. L'âme d'artiste que possède M. Errazuriz s'y est épanchée tout entière. En lisant *Rome*, on sent qu'il vénère la Ville-Eternelle; en lisant la *Ciudad de los Dux*, on s'éprend avec lui de Venise. C'est qu'il a étudié à fond la curieuse cité, dans ses palais, dans ses églises, dans ses *calles*, dans ses canaux et ses gondoles; il en a étudié à fond surtout les glorieux souvenirs.

La ville des doges ne pouvait prétendre à une meilleure plume pour la « populariser » dans les pays de langue espagnole. Vous savez que, à Venise, réside depuis de longues années Don Carlos de Bourbon, duc de Madrid. Il habite cette merveille d'architecture qu'est le palais Lorédan. C'est là que viennent le rejoindre ses fidèles; la presse carliste a donc eu maintes occasions de célébrer Venise. Mais ces croquis journalistiques ne vaudront jamais les pages captivantes de la *Ciudad de los Dux*.

M. Errazuriz Urmeneta n'est pas seulement l'un des plus vaillants chrétiens de l'Amérique du Sud. Gentilhomme accompli, il est actuellement membre du Sénat chilien, après avoir été trois fois ministre des affaires étrangères et une fois même président du Conseil. Il rappelle à plus d'un égard la figure inoubliable de son ami et collègue M. Carlos Walker-Martinez, le grand chef du parti conservateur chilien, mort il y a tantôt deux ans, et qu'on a nommé le Garcia Moreno de la République des Andes.

M. Errazuriz Urmeneta prend, dès aujourd'hui, ses vacances. Il rentre pour quelques semaines au Chili. Son retour au pays coïncide avec le rappel, par le président Pedro Montt, des conservateurs au pouvoir.

Il y a une dizaine de jours, on annonçait, en effet, de Santiago la fin de la crise ministérielle, qui durait depuis un mois, et la constitution d'un nouveau ministère, sous la présidence de M. Puga, vice-président du Sénat. M. Puga est l'*alter ego* de M. Lazcano, le président du Sénat que la majorité du parti conservateur avait désigné comme candidat à la présidence de la République contre M. Montt, qui avait été cependant le candidat des conservateurs, en 1901, contre Riesco. Cette fois-ci, une minorité conservatrice appuyait Montt contre Lazcano, et c'est ce qui fit pencher la balance en faveur du premier, porté officiellementpar les libéraux nationaux.

Mais au Parlement chilien aucun parti n'a la majorité: on ne peut former une majorité de gouvernement que par une coalition. L'alliance qui avait soutenu M. Montt ne compte plus la majorité dès l'instant où la concorde règne au sein du parti conservateur. De là les crises continuelles depuis l'avènement de M. Montt à la présidence. Mais avec M. Puga, libéral-modéré, qui a appelé pour le seconder, entre autres, trois conservateurs, le nouveau ministère a des chances de durée. Tant mieux.

***

On a présenté aujourd'hui au Pape Mgr Gianini, vicaire apostolique de la Syrie, ancien gardien du Saint-Sépulcre, supérieur des Franciscains, qui vient d'arriver à Rome.

Mgr Gianini réside à Beyrouth. C'est un religieux savant et zélé. Il est toscan. Sa place auprès du Saint-Sépulcre a été prise par un autre toscan, le P. Razzoli, docte théologien, doublé d'un artiste.

M.

Nouvelles diverses

— En France, la persécution continue sans arrêt. Le *Journal Officiel* publie une nouvelle liste de 224 établissements congréganistes qui devront être fermés le 1er septembre.

— M. Zaïmis, haut commissaire de Crète, est arrivé à Athènes où il compte rester quelques jours.

— Le Khédive est parti dimanche matin d'Alexandrie pour Constantinople. Il restera à Constantinople jusqu'au 10 juillet prochain.

— On annonce la publication prochaine chez l'éditeur pontifical Pustet, à Rome, d'un roman intitulé *Hypocrites modernes*, écrit par le comte Paolo Campello della Spina et dirigé contre les catholiques « modernistes ». Un chapitre de cet ouvrage a déjà paru dans la *Rassegna nazionale* de Florence.

— La reine Wilhelmine de Hollande et le prince consort offriront une fête champêtre aux délégués à la Conférence de La Haye, le 1er juillet prochain, à la maison du Bois. En cas de mauvais temps, la fête sera remplacée par une soirée au palais, en ville.

— Le roi Carlos de Portugal aurait refusé d'approuver les mesures sévères motivées par les événements, que M. Franco aurait présentées à sa signature.

Echos de partout

UN MARI JUGÉ PAR SA FEMME

Pour la première fois, dans les annales judiciaires des Etats-Unis, un homme a été condamné par sa femme à une peine de treute jours de prison.

Un nommé Samuel Smith, qui avait lassé la Cour par ses apparitions continuelles sous la prévention d'ivrognerie, de bris de meubles et de conduite répréhensible, a consenti à laisser prononcer un jugement contre lui par sa propre femme.

Sur l'invitation du président du tribunal, Mme Smith a siégé et a tenu le discours suivant au mari coupable :

« Sam, je t'envoie pour trente jours en prison. Je saurai, pendant ce temps, gagner ma vie et celle de mes cinq enfants. Tu es, sans contredit, un ivrogne fieffé et une brute; je ne saurais vivre plus longtemps avec toi, et au moins je ne te verrai pas rôder autour de ma maison pendant au moins un mois. Il se peut que tu te repentes en prison, mais j'ai des doutes à ce sujet. »

Le juge, afin de se conformer à la loi, donna son adhésion à la sentence prononcée par Mme Smith, et signa le mandat d'arrêt du mari coupable.

MOT DE LA FIN

En France, le jour de l'ouverture de la pêche. Un pêcheur sur les bords de la Seine :

— Je suis là depuis ce matin et ça ne mord pas.

— Le poisson ne sait peut-être pas encore que la pêche est ouverte !

Confédération

Tir fédéral. — 597 sections, avec 18,000 tireurs, se sont annoncées pour le concours de sections au Tir fédéral. A Saint-Gall, il y en avait 460, avec 16,000 tireurs.

La Croix-Rouge. — La Société centrale de la Croix-Rouge suisse tiendra son assemblée générale à Coire les 29 et 30 juin. Le colonel Murset, médecin en chef de l'armée fédérale, rapportera sur la nouvelle convention de Genève, et le colonel Neiss sur la huitième conférence internationale de la Croix-Rouge à Londres.

La ligue des consommateurs. — L'assemblée des délégués des Sociétés suisses de consommation a eu lieu vendredi, samedi et dimanche, à Bâle.

Vendredi soir, une assemblée de la Société des gérants des Sociétés de consommation a discuté la question du commerce de la bière en bouteille et a voté une résolution dans laquelle elle blâme l'attitude de la Société suisse des aubergistes et promet son appui à celles des brasseries qui se refuseront à signer le contrat avec les aubergistes.

L'assemblée s'est déclarée d'accord avec les démarches faites par l'Union des Sociétés de consommation en ce qui concerne le commerce des chaussures (création d'un bureau central pour les achats).

Le comité central de l'Union a été invité à essayer, par tous les moyens, d'acheter en gros les chaussures et de les livrer aux Sociétés faisant partie de l'Union.

La dix-huitième assemblée des délégués de l'Union des Sociétés suisses de consommation a été ouverte samedi matin au Casino, par le président, M. le Dr Kundig, de Bâle, qui a souhaité la bienvenue aux 350 délégués, aux représentants étrangers et au représentant du Conseil d'Etat, M. Wullschleger.

Les pays suivants se sont fait représenter à l'assemblée : Danemark, Allemagne, France, Angleterre et Italie.

M. Angst, membre du comité-directeur, a présenté le rapport annuel et les comptes. Ces derniers représentent un excédent de recettes de 98,406 fr.

Dans une séance tenue samedi après midi, les délégués de l'Union des Sociétés suisses de consommation ont continué l'examen du rapport de gestion. Il a été constaté que l'Union avait été appelée à faire partie des commissions chargées d'élaborer le règlement d'exécution de la loi fédérale sur la police des denrées alimentaires.

Après avoir entendu un rapport de M. Jäggi, administrateur de l'Union, les délégués ont pris les décisions suivantes, conformément aux propositions du comité.

1° L'assemblée des délégués approuve le projet de construction d'un bâtiment d'administration à Bâle et accorde à cet effet un crédit de 300,000 francs ; 2° l'assemblée des délégués approuve le contrat relatif à l'achat d'une parcelle de terrain à Prattein pour le prix de 23,775 fr.

M. Thomet, membre de la direction, a présenté un rapport sur la suppression de la vente aux non sociétaires et la transformation des sociétés par actions en associations.

L'assemblée a décidé qu'il y avait lieu de recommander d'une manière pressante aux Sociétés suisses de consommation de cesser la vente de marchandises aux personnes ne faisant pas partie de l'association.

L'assemblée recommande également aux Sociétés de consommation constituées sous forme de sociétés par actions, de se transformer en associations.

M. Angst, membre de la direction, a rapporté sur la création d'une caisse de pension et de secours. Il a été décidé de nommer une commission spéciale qui ferait les démarches nécessaires pour la création de cette caisse.

L'assemblée s'est déclarée d'accord en principe avec la création d'une caisse de pension.

L'assemblée a également transmis au comité central une proposition prévoyant la création par l'Union des sociétés de consommation d'un ou de plusieurs moulins coopératifs.

Enfin, elle a transmis au comité deux propositions relatives à l'unification des finances d'entrée dans les Sociétés de consommation et au libre passage d'une société dans l'autre.

Olten a été désigné pour le contrôle et Genève choisi comme prochain lieu de réunion.

M. Kamler, d'Olten, a proposé ensuite que le comité étudie la question de la fondation d'une fabrique de chaussures. Il a été décidé d'ajourner la présentation de cette proposition jusqu'au moment opportun.

Cantons

BERNE

Attentat gréviste. — La population de Berne est très surexcitée contre les meneurs de la grève des charpentiers, dont les agissements deviennent intolérables.

Un contremaître de la maison Froidevaux et Cie ayant été accusé, et cela à tort, d'avoir nuitamment aidé à lever une charpente, aussitôt il a été en butte aux poursuites des grévistes. Un matin, au moment où la femme de ce prétendu traître préparait le repas de midi, un coup de feu a été tiré dans la cuisine du logement habité par le contremaître. La balle a traversé la pièce et est venue s'aplatir dans un compteur à gaz. Il s'en fallut de peu que la ménagère ne fût atteinte.

VAUD

Exposition romande d'horticulture. — La Société d'horticulture de la Côte, réunie à Céligny, a décidé d'organiser à Nyon, en septembre 1908, une exposition d'horticulture pour toute la Suisse romande.

VALAIS

Excursion. — On nous écrit :

L'Union des postiers valaisans, l'*Harmonie municipale* de Sion, la fanfare *La Gérondine*, de Sierre, et nombre d'autres personnes ont fait dimanche une excursion aux îles Borromées. Malheureusement, une pluie torrentielle, qui est tombée pendant toute la journée, a empêché les promeneurs d'apprécier tous les charmes des bords enchanteurs du lac Majeur.

Les écoles de Sion. — Pendant l'année scolaire qui vient de se clôturer, 1340 élèves ont fréquenté les écoles de Sion et de la banlieue, dont 683 garçons et 657 filles.

L'ascension du Combin. — La première ascension du Combin de Corbassière vient d'être faite cette année par Mlle Paschoud, MM. Vuichoud, Siébert, Wolf et Tries, de Lausanne, accompagnés du guide Séraphin Bessard, du Châble.

L'ascension a très bien réussi.

GENÈVE

Décès. — On annonce la mort, à l'âge de 72 ans, de M. Henri Brocher de la Fléchère, professeur honoraire des Universités de Lausanne et de Genève. Le défunt a enseigné la philosophie du droit et le droit romain d'abord à l'Université de Lausanne, puis à l'Université de Genève.

Un krach. — On annonce de Genève à la *Nouvelle Gazette de Zurich*, que la maison de banque Bæzner et Cie, à Genève, se trouve dans des difficultés financières causées par de grosses pertes. Le passif serait de 175,000 francs. La banque propose un arrangement aux termes duquel les créanciers recevraient le 40 % de leurs créances, en trois répartitions. Une liquidation immédiate ne produirait que du 23 %.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Voleur de marque. — La police romaine vient d'arrêter le chevalier Massimo, ancien consul d'Italie à Rio-de-Janeiro, accusé de malversations. Il se cachait à Rome depuis quelques jours.

Naufrage. — Le steamer *Santiago*, de la compagnie Pacific steamer, a fait naufrage pendant une forte bourrasque, à 50 milles au nord de la pointe de Corral (Chili). Jusqu'ici, on n'annonce que le sauvetage d'un passager et d'un homme d'équipage. Le reste des passagers et de l'équipage aurait péri.

Explosion d'un ballon. — Selon le correspondant du *Daily Chronicle* à Vienne, dont les informations sensationnelles manquent, il faut le dire, souvent de sûreté, une terrible catastrophe aéronautique se serait produite dimanche soir, en Hongrie, à Boszermeny.

Une nacelle détachée d'un ballon tomba subitement sur le sol. Elle contenait deux officiers français et un ingénieur. Tous trois étaient morts. Le ballon continua sa course.

A la nuit, il vint s'abattre dans une cour où un domestique dormait en plein air. Réveillé par le bruit, le domestique, voyant une masse noire descendre vers lui, alla chercher une lumière pour voir ce qu'était ce monstre. Le ballon fit explosion. Sept personnes moururent brûlées et la maison fut détruite par le feu.

Une dépêche de Budapest au *Daily Express* dit que l'on conserve quelques doutes sur la nationalité des trois personnes trouvées mortes dans la nacelle du ballon. Deux des infortunés aéronautes cependant portaient l'uniforme d'officiers français. D'après d'autres nouvelles, la nacelle portait l'aigle et les couleurs autrichiennes.

Tué par la foudre. — Pendant l'orage de samedi après midi, un vieillard de 78 ans a été tué par la foudre, près d'Annecy (Haute-Savoie). Surpris par l'orage, il s'était réfugié sous un arbre où il a été foudroyé.

Chien enragé. — A Annecy (Haute-Savoie), trois enfants ont été mordus par un chien enragé. Ils ont été envoyés à l'Institut Pasteur.

SUISSE

Un sauvetage sur le lac de Neuchâtel. — Un jour de la semaine dernière, un pêcheur de Chevroux, venu en pays neuchâtelois pour affaires, l'a risqué belle; le soir, à 8 heures et demie, après avoir pris un dernier verre au Petit-Cortaillod, il partit toutes voiles dehors pour rentrer chez lui, lorsqu'à un kilomètre environ de la rive, pris dans une saute de joran, et ensuite d'une fausse manœuvre, le bateau tourna; celui qu'il portait put heureusement se cramponner à l'embarcation et, après maints efforts, se mettre à cheval sur la quille. Heureusement, il avait été vu du rivage, et des pêcheurs de Cortaillod vinrent le tirer de sa dangereuse position. Le naufragé a perdu sa veste, qui est au fond du lac ; il a conservé intacte une somme de 500 francs, dont une bonne partie en pièces de 5 francs.

Un réservoir qui s'effondre. — Le grand réservoir qui fournit l'eau aux fontaines du Clos de la Forêt, au Bouveret, s'est effondré et a occasionné une inondation. L'eau a pénétré dans les caves et greniers ; le grand chemin communal a été coupé en plusieurs endroits.

Pluie et neige dans les Alpes. — Dans la nuit de samedi à dimanche, il est tombé sur le versant sud des Alpes des pluies torrentielles, notamment sur la partie supérieure du lac Majeur. La station météorologique de Locarno signale une des plus fortes chutes de pluie constatée depuis longtemps, soit 144 millimètres. Sur le versant nord des Alpes, il a neigé samedi soir jusqu'à 1800 mètres. On signale au Pilate, au Gothard et au Sæntis de la neige et une température variant entre 1 et 3 degrés au-dessous de zéro.

FRIBOURG

Société d'éducation. — Nous publierons demain le programme de la réunion de la Société d'éducation qui aura lieu, le 4 juillet, à Estavayer, et l'appel excellent adressé aux associés par M. Barbey, inspecteur, président de la Société.

Bénédiction de drapeau. — La *Société de tir des Jeunes Patriotes* de Fribourg fera bénir sa bannière, dimanche 30 juin ; la *Société des Sous-Officiers* de Fribourg est désignée comme parrain et la Société de musique *La Concordia* de Fribourg, comme marraine.

PROGRAMME

1 h. Réunion des sociétaires, délégués et invités au local, Brasserie du Belvédère.

2 h. Départ pour la collégiale de Saint-Nicolas. Bénédiction de la bannière.

2 ½ h. Départ en cortège pour les Charmettes.

3 h. Présentation de la bannière, discours, musique, chants, etc.

8 h. Soirée familière dans le jardin de la Brasserie du Belvédère.

---

16 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

LE

Coffre-fort vivant

Par Frédéric MAUZENS

A la porte de la gare, je me retournai et le vis regarder son siège en hochant la tête, comme s'il pensait : « Jamais je ne pourrai remonter là-dessus ! »

Plaisance prit les billets, fit enregistrer sa malle, et nous nous rendîmes au buffet. Nous avions quatre heures à attendre ; nous les passâmes dans un petit salon réservé. Ce fut là qu'on servit notre dîner. Je ne pus toucher à rien. Plaisance aussi resta froid, même devant les huîtres d'Ostende qu'il avait commandées. Nous n'ouvrions guère plus la bouche pour parler que pour manger. Une main invisible nous serrait la gorge.

Enfin, à six heures et demie, nous allâmes sur le quai et montâmes dans une cabine de sleeping-car. A la prière de Plaisance, on prépara immédiatement nos couchettes, et nous nous enfermâmes. Quarante minutes se passèrent à écouter le brouhaha des voyageurs et le roulement des chariots de fer. Une voix claire criait : « Oreillers ! couvertures ! » Puis on entendit les claquements des portières. Un coup de sifflet déchira l'air, et le train glissa lentement sur ses rails.

Plaisance, assis au pied de sa couchette, parcourait une brochure verte.

— On m'a donné ça aux Messageries maritimes, dit-il en me la tendant.

Je la pris et ouvris au hasard. La p. 23 s'étala sous mes yeux, et je lus :

« CONDITIONS DE PASSAGE

« ARTICLE PREMIER. — La Compagnie ne répond pas des pertes ou dommages provenant de tempête, naufrage, échouement, abordage, relâches forcées, changement de route ou de navire, quarantaine, grèves, jet, feu, pillage, piraterie, baraterie et généralement de tous événements de mer. »

XI

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Grâce à mes trois ans de copie chez Jules Ricard, j'ai le sens littéraire assez développé. Je n'ignore point que si, dans un roman, deux personnages tels que Plaisance et moi s'embarquaient sur un paquebot, ils seraient malades. Un pauvre petit vieux ahuri, ne connaissant la mer que par les marines des marchands de tableaux de la rue Laffitte ; un gros bourgeois uniquement préoccupé de son bien-être, — il serait impossible de ne pas les faire blêmir, verdir et défaillir au premier tour d'hélice du bateau. Les bons auteurs dont j'ai mis au net tant d'œuvres n'y auraient pas manqué. La situation eût prêté d'amusants développements.

Je regrette donc, pour le pittoresque de mon récit, que mon cousin et moi ayons l'estomac si solide. Quoique ni l'un ni l'autre n'eussions jamais mis le pied sur un navire, le tangage et le roulis du *Calédonien* ne nous troublèrent pas le moins du monde. A vrai dire, jamais la mer ne fut bien mauvaise pendant notre traversée. Il est fâcheux que quelque bourrasque ne soit pas venue nous secouer fortement. Ces lignes y eussent gagné.

Je sais également que la description de Marseille, vue de la mer, était de circonstance. Mais je ne puis la faire, par la bonne raison que je n'ai jamais vu Marseille, pas plus de la mer que d'ailleurs. Je ne connais guère de la seconde ville de France que la gare Saint-Charles où s'arrêta le train. Une voiture nous conduisit au quai de la Joliette, et j'avais encore dans les oreilles le grondement des roues du wagon que la porte de notre cabine du *Calédonien* s'était déjà refermée sur moi.

Je n'avais fait qu'entrevoir la Méditerranée. J'étais resté ébloui de cette immensité bleue ridée d'écume. Le grand souffle qui venait du large m'avait semblé la respiration de l'Infini.

Quelques heures plus tard, à notre sortie du bassin de la Joliette, j'avais soudain senti le plancher de la cabine s'élever si brusquement que mes jarrets en avaient plié ; puis il avait fui sous moi comme le trône du roi Pétaud... En même temps, de lourds soufflets s'étaient abattus contre la vitre du hublot.

Le lendemain, notre bateau glissait comme sur des rails. Le grand vent était devenu petite brise du sud-est. Le hublot n'était plus troublé par l'eau ruisselante et je voyais, au travers, le bleu des flots tranquilles. Je l'ouvris et laissai mon regard se perdre dans l'horizon.

La Méditerranée était indigo, ainsi que je l'avais vue sur ces affiches collées aux quatre coins de Paris pendant l'hiver. Et cet indigo luisait comme luirait celle des affiches, si elles étaient faites de papier glacé. L'air était limpide et chaud.

Plaisance se promenait sur le pont. Je n'avais rien à faire. Une nuit de chemin de fer et vingt-quatre heures de réclusion à bord m'avait familiarisé avec l'idée de ce voyage et celle d'un changement complet de vie. Mon esprit se détendait. Je restai longtemps en contemplation.

Plaisance redescendit pour déjeuner. C'était sous un vague prétexte d'indisposition que je ne quittais point la cabine, et l'on nous y servait nos repas.

La journée s'écoula doucement.

Le lendemain passa de même.

Mon existence, entre ces quatre cloisons, était aussi unie et vide que la surface de la Méditerranée.

Le temps continua à fuir sans autre changement que la hausse du thermomètre. Il finissait par faire plus chaud qu'à Paris au mois de mai. Et la lumière s'avivait. J'avais beau savoir qu'allant vers le sud il ne pouvait en être autrement, ce plein été au cœur de l'hiver me troublait, me paraissait irréel, impossible... Ce fut ma première impression d'exotisme, la plus forte, telle que je n'en eus point de pareille même à notre arrivée sous le vrai ciel de feu des tropiques.

Le *Calédonien* avait levé l'ancre le 16 février. Le 21, à quatre heures du soir, il la jetait à Port-Saïd.

J'étais en Egypte, le pays des sphinx, des Pyramides, des momies, des scorpions, des vipères à corne, des crocodiles, à l'entrée du désert, au bord du continent noir... N'était-ce pas incroyable ?

Par le hublot fermé et mouillé, je n'avais pu voir Marseille en partant. Maintenant il était grand ouvert, et je voyais une foule de bateaux aux pavillons de tous les pays du monde, des quais encombrés de marchandise et fourmillants d'hommes, des files de maisons à véranda surmontées de réclames en lettres géantes. J'entendais des vociférations, des appels, des coups de sifflet, des mugissements de sirènes.

— Allons acheter des vêtements de toile blanche et des casques coloniaux, dit Plaisance. Sans quoi nous étoufferons dans la mer Rouge.

Je m'étais fait, plus vite même que je ne l'eusse cru, à l'idée d'un changement de pays. Mais je n'avais point envisagé un changement de toilette. Quoi ! il me faudrait quitter mon complet veston de 35 francs dont le noir commençait à verdir ? Mon melon, un vieil ami lui aussi, céderait la place à l'une de ces coiffures belliqueuses ? Je serais casqué de liège et tout en blanc des pieds à la tête ?...

J'éprouvais d'avance le sentiment de honte qui fait parfois s'obstiner les enfants à ne pas sortir avec un costume neuf. Sentiment stupide, mais difficile à vaincre.

— J'aime mieux rester ainsi, dis-je.

— A ton aise. Moi, je n'ai pas envie de risquer une congestion.

Comme il se disposait à sortir, on frappa à la porte.

— Entrez, fit le vieux garçon.

C'était le valet de chambre.

— Messieurs, dit-il, il y a un monsieur qui vient de monter à bord. Il voudrait vous parler.

— A nous ?

— Oui, messieurs.

Nous étions soudain très inquiets.

— Qui a-t-il demandé ? questionna mon cousin avec hésitation.

— M. Plazanot et M. Bernet.

C'était sous ces deux noms que nous voyagions.

— Faites entrer, dit Plaisance.

Il fallait savoir à quoi s'en tenir.

Le valet de chambre introduisit un jeune homme élégant et souriant.

— Messieurs, fit celui-ci dès que le domestique se fut éclipsé, je suis rédacteur au *Phare de Port Saïd et du Canal de Suez*.

Nous blêmîmes.

— J'ose espérer, continua le journaliste en élargissant son sourire, que messieurs Bernet et Plazanot voudront bien me donner des nouvelles de MM. Bernard et Plaisance.

— Comment savez-vous ? articula péniblement mon cousin.

— Qui vous êtes ? Mais tout Port-Saïd le sait. Mon journal a donné les détails de votre départ.

Nous étions atterrés.

— Eh bien ? fit le jeune homme d'un ton engageant.

(A suivre.)

Les cartes de remboursement pour la LIBERTÉ seront mises en circulation dès le 5 juillet. Prière aux abonnés qui désirent payer directement au bureau du journal de le faire d'ici à la date indiquée.

Promenades scolaires. — Mardi 11 juin, l'Ecole secondaire professionnelle des garçons de la ville de Fribourg faisait sa promenade annuelle.

Parvenus en chemin de fer dans la Haute-Gruyère, nos écoliers gravirent depuis Allières les pentes verdoyantes menant au col de Jaman. L'ascension, quoique un peu laborieuse à cause de la neige qui recouvrait encore certains passages, fut très intéressante. Les élèves purent admirer la belle flore alpine qui recouvre çà et là la montagne d'un décor enchanteur : narcisses, anémones, gentianes, soldanelles.

A 2 h. de l'après-midi, nos jeunes gens atteignaient la station de Jaman du chemin de fer Territet-Rochers de Naye, à l'issue du petit tunnel de Jaman, au pied de la pyramide calcaire que forme la Dent de Jaman. Descente sur Montbovon par le tranquille vallon des Cases et la sauvage vallée de l'Hongrin. Excursion ravissante, variée sous tous les rapports.

Un dîner-souper, bien servi, à l'*Hôtel-de-Ville* de Bulle, clôtura cette fête scolaire où l'entrain et la gaieté ne manquèrent pas.

— *Jeudi, 20 juin*, l'Ecole secondaire de jeunes filles de Fribourg — 101 élèves et 9 maîtresses — ont fait une excursion à Salvan et Fins-Hauts. Parties de Fribourg à 3 ½ h. du matin, un train spécial les a ascensionnées de Vernayaz à Salvan, d'où elles ont fait à pied le chemin Salvan, les Marécottes, le Trétien, Fins-Hauts, en visitant les gorges du Trient. Journée magnifique, pas un nuage au ciel. La rentrée à Fribourg s'est effectuée par le train de 10 ½ h. du soir.

— Quelques jours auparavant, l'Ecole commerciale de jeunes filles avait fait une excursion aux Rochers de Naye.

Pour le Cervin. — M. le professeur de Girard nous écrit :

Les listes de pétitionnement contre le projet de chemin de fer au Cervin déposent dans les librairies, les cafés et les magasins de tabac. Elles peuvent être signées par les personnes des deux sexes.

Non seulement la superbe montagne sera profanée, ridiculisée, transformée en tour Eiffel, par l'ascenseur projeté — ce qu'un cœur suisse ne peut pas admettre — mais le sommet, très étroit et très fragile, risque positivement d'être démoli par l'explosion des coups de mine.

Signons donc tous, par patriotisme ou par esthétique.

Nos recrues en grande course. — Vendredi 14 juin, les recrues de la seconde école sont parties de Colombier pour effectuer leur grande course. A 7 h. 45, le bataillon s'embarque à Auvernier dans le plus grand silence et avec rapidité; à Saint-Blaise, le 2me détachement débarque tandis que le 1er détachement continue jusqu'au Landeron. Le temps est fort beau; plein d'enthousiasme pour le service en campagne, le soldat marche avec entrain, malgré le poids énorme de son sac.

Le 2me détachement s'avance en marche de guerre dans la direction de Lignières et de Nods. On voit d'abord se détacher une patrouille d'officiers, puis les soldats. Un combat s'engage à Le Maley et se poursuit jusqu'à Lignières et Nods; la population de ces villages se montre fort sympathique à nos soldats.

Le lendemain, dès 6 h., les deux compagnies marchent sur Orvin. Une partie des plus intéressantes et des plus instructives de la course a été certainement les nombreux tirs de combat exécutés près d'Orvin.

Le dimanche a été pour nos recrues catholiques un jour dont elles garderont le meilleur souvenir. Le culte catholique a eu lieu au milieu de la forêt, entre Evillard et Orvin. M. Wicht, rév. curé de Colombier, a répondu de tout son cœur à l'appel qui lui avait été fait pour ce service. Par ses soins, un autel avait été dressé; des écussons et des drapeaux aux couleurs fédérales et cantonales complétaient le décor qu'offrait déjà la nature. A 10 h., environ 300 hommes, parmi lesquels une dizaine d'officiers, étaient massés en carré devant l'autel. La fanfare de bataillon ouvre la cérémonie, puis le saint Sacrifice commence et continue pendant que les musiciens jouent des airs religieux et patriotiques. Après l'évangile, le célébrant se tourne vers la troupe et, dans une remarquable allocution, lui parle de l'honneur.

Le culte terminé, la troupe rentre à Orvin et à Evilard où elle est dé consignée jusqu'à 8 heures du soir.

Le lendemain matin, le bataillon, sous les ordres de M. le major Meyer, commandant actuel du bataillon 17, quitte Orvin et s'avance lentement sur la route rocailleuse et raide qui conduit à la Métairie du Milieu, à Bienne. M. le colonel *Köchlin*, commandant de la IIe division, assiste aux manœuvres du bataillon, qui s'exerce spécialement au combat de montagne, bien différent de celui de la plaine. Il est particulièrement intéressant de voir tous les soldats d'un bataillon à la file indienne, à un mètre de distance les uns des autres. Cette formation en colonne par un est pour ainsi dire la seule pratique en montagne; il importe donc que nos soldats y soient bien exercés. Après différents combats, le bataillon arrive au « Milieu » de Bienne, immense pâturage un peu encaissé. Là, le colonel divisionnaire inspecte chaque section et se déclare fort satisfait.

Après cette inspection, établissement du bivouac dans ce délicieux pâturage, entrecoupé de bosquets de sapin, de buissons, de plantes de gentiane. Ici et là, dans toutes les directions, on voit des groupes qui dressent des tentes; il y en a plus de 60 de toutes dimensions, de toutes formes, plantées sans ordre, tantôt sous un sapin, tantôt sur un mamelon, ou encore au fond du vallon.

A 7 h., on distribue à chaque homme une demi bouteille de vin et quelques cigares. Un peu plus tard, on allume de grands feux près de chaque tente, car, à cette altitude (1600 m. environ), les soldats ne se trouvent pas très à l'aise malgré l'abri des tentes; la terre est encore humide et la température passablement refroidie. Aussi, vers minuit, tous les hommes sont autour des feux.

A 9 h., une alarme silencieuse est ordonnée. Chacun saisit son fusil et se porte à la place de rassemblement de sa section, puis une attaque de nuit, faite avec le plus grand silence, réussit très bien.

Le mardi matin, à 7 heures, le bataillon se trouvait au sommet du Chasseral et jouissait d'un coup d'œil magnifique sur les trois lacs, la plaine et les Alpes, superbes dans leur blancheur. Le bataillon se groupe, la fanfare joue le *Cantique suisse* et des 600 poitrines sort un chant enthousiaste à la Patrie. M. Meyer adresse au bataillon quelques paroles bien senties où il parle de notre belle Suisse que chaque soldat est prêt à défendre jusqu'à la mort.

Les exercices continuent et la troupe se dirige vers Sonvilier. Les combats terminés, le bataillon défile devant le colonel divisionnaire Köchlin, le commandant d'école, colonel Schulthess, le lieutenant-colonel Monnier et le major Apothéloz, commandant de détachement. Le colonel Köchlin félicite encore la troupe de sa discipline et de son endurance.

Le mercredi, le bataillon rentre à Colombier à pied par le *Bec à l'Oiseau*; l'allure est bonne, le soldat chante tout le long de la route pourtant couverte de poussière et, vers 3 heures, la troupe est à la caserne.

Les recrues de la Ire division à Bulle. — On nous téléphone :

La nuit dernière, Bulle a hébergé les recrues de la seconde école de la IIme division, revenant de leur grande course dans la Haute-Gruyère. La troupe avait fort bon air.

Elle est repartie ce matin pour Palézieux et Lausanne.

Décès. — On nous annonce de Vuadens le décès de M. Pierre Tercier, dit de l'Adrey, qui vient de mourir, à l'âge de 80 ans. Né en 1827, Pierre Tercier fut le fils de ses œuvres. D'une humble condition, il parvint, par son travail acharné, son économie, son intelligence des affaires, à la plus belle position que puisse envier le campagnard d'aujourd'hui.

A la tête d'une exploitation rurale des plus prospères, Pierre Tercier ne négligea pas la chose publique. Il fut conseiller communal et, pendant quatre années, syndic de l'importante commune de Vuadens. D'un jugement droit et sain, d'un caractère bon et jovial, il a rendu plus d'un service à son village durant la période de son administration. Plus tard, il prétexta son éloignement de la localité pour refuser une nouvelle nomination à la charge de syndic.

Ses occupations si multiples et si astreignantes n'ont pas empêché M. Tercier de donner une éducation chrétienne et soignée à sa nombreuse famille.

— Lundi matin ont eu lieu à Romont les obsèques de M. Cyprien Dougoud, mécanicien, vérificateur des poids et mesures pour le district de la Glâne. Une délégation du Cercle catholique avec le drapeau assistait aux funérailles de ce fidèle conservateur.

Tir du district de la Singine. — Alterswyl se prépare à recevoir les tireurs singinois qui y organisent dimanche et lundi prochains, 30 juin et 1er juillet, leur VIme tir annuel. Une cantine a été élevée, proche du stand. Le pavillon des prix est doté de 2500 fr. de récompenses.

Le programme de la fête nous paraît très heureusement imaginé. Ouverture du tir dimanche, à 1 ½ h.; clôture, lundi, à 6 heures.

La musique d'Alterswyl fonctionnera comme musique de fête.

Le Bulle-Romont. — Hier, lundi, à 2 heures de l'après-midi, a eu lieu à Bulle l'assemblée annuelle des actionnaires du Bulle-Romont. Le rapport du conseil d'administration et des vérificateurs des comptes a été adopté et les comptes approuvés. Selon la proposition du conseil, un dividende de 6 % (5 % en 1905) sera réparti aux actionnaires pour 1906.

Après l'assemblée, les délégués sont partis pour Broc, où une collation leur a été offerte par M. Alexandre Cailler.

Le théâtre au village. — On nous écrit :

La paroisse de Prez-vers-Noréaz célébrait hier sa fête patronale, la Saint-Jean-Baptiste. Après les vêpres, comme de coutume, une charmante fête réunissait au château une grande partie des paroissiens groupés autour de M. le doyen Genoud, leur cher et vénéré pasteur. A cette occasion, une petite représentation théâtrale avait été organisée par les Révérendes Sœurs institutrices de Prez, séance très bien réussie et agrémentée de quelques chants et de quelques morceaux joués par la Société de musique de Prez et Noréaz.

Imprudence. — Dernièrement, un jeune milicien de Gletterens a tiré quatre coups de feu avec son fusil d'ordonnance, *dans le voisinage de sa demeure. L'une* des balles siffla aux oreilles d'un citoyen de Chevroux, M. Ch. Bonny, qui fauchait dans un pré voisin.

Quand donc cessera-t-on de jouer si étourdiment avec les armes à feu ?

Un bœuf au lac. — Jeudi matin, le bateau qui partait d'Estavayer pour Neuchâtel comptait parmi ses passagers un bœuf de taille respectable, aux allures imposantes malgré ses grands yeux bons et doux.

Mais ne vous fiez pas aux yeux doux, pas même à ceux des grands bœufs, car celui-ci, dès qu'on voulut le faire mettre pied à terre, se fâcha. Il rua comme un cheval et fit si bien qu'on fut obligé de le laisser sur le pont.

Le bateau devant partir de Neuchâtel pour Cudrefin, le bœuf, solidement garotté, repartit avec lui, regardant triomphalement ce beau lac qui restait son empire.

Mais tout a une fin, même les promenades en bateau ; vers midi, notre animal *revenait à Neuchâtel, où le boucher qui* l'avait acheté et des personnes habiles dans l'art de dompter les bœufs récalcitrants l'attendaient au port.

Voyant tout ce monde qui s'acharnait après lui, sentant qu'il allait être vaincu, l'animal brisa ses liens, bondit, renversa son propriétaire, menaçant de tout briser. Ce fut un sauve-qui-peut général ; alors, se voyant seul, maître absolu du bateau, l'animal, d'un orgueilleux coup de sa tête puissante, fit à plusieurs reprises sonner la cloche et, résolument, sauta pardessus bord. Il nagea vers le port comme vers une sourcière. Hélas, il y fut pris, non sans peine, il est vrai. Puis, lié, il fut conduit dans un char aux abattoirs de Serrières.

Foire de Rue. — Le beau temps a retenu, mercredi, jour de la foire de Rue, tout le monde aux champs.

Très peu de bétail; par contre, nombre considérable de marchands.

Des 27 pièces bovines amenées sur le champ de foire, 24 ont été expédiées *aux gares d'Ecublens et de Vauderens*. Un taureau a atteint le beau denier de 1150 francs. On a compté encore 61 porcs, dont la paire de 9 semaines s'est vendue 100 fr.; 6 moutons, de 30 à 38 fr. pièce, et 2 chèvres, vendues, l'une 32 et l'autre 40 francs.

Diphtérie. — On a constaté des cas de diphtérie dans deux familles de Promasens. Des mesures sérieuses ont été prises en vue d'éviter la propagation de cette épidémie.

Bulletin sanitaire du bétail. — Du 15 au 22 juin sont survenus les cas ci-après :

Charbon sang de rate : Chiètres, une bête bovine périe.

Charbon symptomatique : Sept cas, dont 2 sur les alpages de Plasselb, 2 sur ceux de Planfayon, 2 sur ceux de Charmey et 1 sur ceux de Bellegarde.

Rouget et pneumo-entérite du porc : Lully 1 porc péri et 2 suspects ; Romont 2 porcs malades.

Amende : Une de 5 fr. pour certificat de santé irrégulier.

SOCIÉTÉS

Société de chant « La Mutuelle ». — Répétition, mardi 25 juin, à 8 ¼ h. du soir, à la brasserie de l'Epée.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

23 juin. — Clément, Paul, fils d'Henri, typographe, d'Ependes, et de Rose, née Zbinden, Pérolles, 193.

DÉCÈS

23 juin. — Zehntner, Joseph, époux d'Appoline, née Fivaz, tanneur, de Fribourg et Matran, 52 ans, rue de la Samaritaine, 25.

24 juin. — Rumo, née Kolly, Marie, veuve de Pierre, ménagère, d'Oberschrot, 73 ans, Planche-Supérieure, 220.

Marthe, née Fasel, Elisabeth, épouse d'Emile, ménagère, d'Oberried, 32 ans, Champ des Cibles, 34.

Meuwly, Célina, fille de feu André et de Marie, née Piller, de Tavel, 6 mois, rue des Forgerons, 204.

MARIAGES

24 juin. — Chappuis, Joseph, tailleur, de Magnedens, né le 24 avril 1874, avec Monney, Marie, fille de magasin, de Fiaugères et Besencens, née le 12 mars 1883.

Kolly, Gaspard, employé aux C. F. F., de Fribourg, né le 4 juin 1883, avec Rædlé, Marie, cuisinière, de Fribourg, née le 9 avril 1884.

DERNIER COURRIER

Allemagne

L'empereur d'Allemagne a accepté l'invitation d'Edouard VII de se rendre en automne en Angleterre avec l'impératrice, qui ne connaît encore ni l'Angleterre ni la reine du Royaume-Uni.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La situation dans le Midi

Montpellier, 25 juin.

Hier soir lundi, dès 6 h., une certaine animation a régné dans les rues centrales de la ville où la foule achetait les éditions annonçant le départ de Marcelin Albert pour Argeliers. Les troupes sont allées occuper leurs *barrages dans les principales* artères de la ville. Pas d'incidents.

Montpellier, 25 juin.

M. René Gau, neveu de Ferroul, vient de voir ce dernier dans sa prison et il a déclaré que Ferroul désapprouvera la démarche de Marcelin Albert.

Montpellier, 25 juin.

Hier soir, lundi, aucun barrage de soldats n'était visible. Autour du palais de justice, la foule, calme, attendait Marcelin Albert qui devait arriver cette nuit.

Argeliers, 25 juin.

Marcelin Albert est arrivé hier soir, à 5 h., en automobile. Toute la population de la commune et des villages voisins l'a acclamé. Aucun incident.

Argeliers, 25 juin.

Près de 100 personnes s'étaient réunies sur la place d'Argeliers où siège le comité de la défense viticole pour assister à l'arrivée de Marcelin Albert. C'est au milieu des acclamations qu'il descendit de voiture. Il parvint difficilement à se frayer un chemin à travers la foule qui se pressait pour lui serrer la main et l'embrasser. Sans répondre à ces ovations, Marcelin Albert se rendit dans la salle du comité et assista au conseil des membres du comité qui prit fin à 6 h. A la demande de la foule qui ne cessait de l'acclamer, Marcelin Albert se montra sur un balcon où il harangua la foule en ces termes: « Mesdames, Messieurs, chers frères. Je viens de Paris accomplir une mission. J'attends de nombreuses personnes qui doivent prendre connaissance de ce qui s'est passé entre le président du Conseil et moi. Je ne parlerai qu'après les avoir vues. Accordez-moi encore une demi-heure et je suis à vous. Tout ce que je fais, je le fais ouvertement. Ce que j'ai promis, je le tiendrai. » La foule applaudit longuement puis se retira.

Narbonne, 25 juin.

Le comité d'Argeliers s'est réuni hier soir lundi, sous la présidence de Marcelin Albert qui a rendu compte de la mission qui lui avait été confiée par M. Clémenceau. Le président du Conseil l'a chargé de faire les propositions suivantes :

Le président du Conseil s'engage, si les fédérés rentrent dans la légalité, à élargir les prisonniers, à tendre une *main amie aux viticulteurs, à retirer* les troupes, à faire preuve de clémence. La réunion commencée à 8 h. a duré jusqu'à 10 h. du soir. Finalement, après discussion, l'ordre du jour suivant, auquel s'est rallié Marcelin Albert a été voté :

« Devant l'insuffisance absolue de la loi élaborée actuellement, et devant les promesses vagues du président du Conseil, le comité décide de continuer le mouvement calme et pacifique jusqu'à satisfaction complète, et de proposer à tous les comités fédérés l'acceptation de la présente décision. »

Perpignan, 25 juin.

Le juge d'instruction a entendu dans l'après-midi d'hier lundi diverses personnes soupçonnées de faire partie de la bande des émeutiers qui mirent le feu à la préfecture, entre autres M. Faguet, épicier, qui, à 7 h., a été conduit en voiture escortée par des gendarmes, à la maison d'arrêt. Les troupes continuent à garder la préfecture.

Londres, 25 juin.

Dans la séance d'hier soir lundi, sir Henry Campbell-Bannermann a exposé à la Chambres des Communes les mesures que propose le gouvernement pour la réforme de la Chambre des Lords. Le premier ministre propose que, lorsque les deux Chambres ne *sont pas d'accord, elles nomment une* conférence interparlementaire. Si la conférence n'aboutit pas, on pourra déposer un nouveau bill ; si celui-ci échoue devant la conférence, il sera voté par la Chambre des Communes, laquelle signifiera à la Chambre des Lords que si elle ne l'accepte pas, il sera transformé en loi malgré elle.

M. Balfour a combattu le projet du gouvernement.

Paris, 25 juin.

On dément des bruits alarmants répandus sur le compte du croiseur cuirassé *Victor Hugo* qui se serait échoué à Madère, en revenant d'Amérique.

Toulon, 25 juin.

Aucun navire n'a quitté Toulon hier soir lundi (voir *Etranger*). L'appareillage du cuirassé *Charlemagne* et des croiseurs *Dusaix* et *Du Chayla* a eu lieu ce matin mardi, entre 7 et 9 h. du matin.

Lyon, 25 juin.

Les ouvriers tullistes de l'une des maisons de Lyon ayant demandé une réduction de 2 heures de la journée de travail, le syndicat des patrons a décidé, par esprit de solidarité, que, si les ouvriers de cette maison ne renonçaient pas à leurs prétentions, toutes les maisons syndiquées fermeraient leurs ateliers. Les ouvriers ayant persisté dans leurs demandes, plus de 80 maisons occupant des centaines d'ouvriers ont fermé hier lundi.

Lisbonne, 25 juin.

La police a fait irruption dans le lycée de Lisbonne où les étudiants chantaient la *Marseillaise*. Un professeur et quelques élèves ont été blessés.

Terrioki (gouv. de Viborg, Finlande), 25 juin.

L'assemblée des cadets a décidé de charger le comité central du parti d'adresser une circulaire aux sections du parti dans les provinces et de prendre énergiquement position contre tous les partis qui se sont déclarés satisfaits du coup d'Etat du 16 juin. L'assemblée a décidé, à une énorme majorité, de prendre part à la campagne électorale. Le congrès du parti sera convoqué en automne.

New-York, 25 juin.

Un train de voyageurs de la ligne *New-York-New-Haven-Hartford* est entré en collision à Hardford avec un train dans lequel se trouvaient des ouvriers. Onze de ceux-ci ont été tués et 35 blessés; tous étaient des Italiens. Aucun des passagers du train de voyageurs n'a été blessé.

Santiago de Chili, 25 juin.

On ne possède pas de nouveaux détails sur le naufrage du steamer *Santiago*, parti de Corral, avec sa machine en mauvais état, à la suite d'une bourrasque essuyée précédemment. Le voyage s'était effectué dans de mauvaises conditions, et le *Santiago* s'efforçait de gagner Valparaiso. Le steamer, que conduisait le capitaine Whiteway, avait à bord le pilote Pauden, 4 passagers et 87 hommes d'équipage.

Un certain nombre de bateaux attendus à Valparaiso ne sont pas encore arrivés. On craint qu'ils ne soient perdus.

Londres, 25 juin.

On télégraphie de Pékin au *Daily Telegraph* que le soulèvement dans le Kouang-Toung a été réprimé.

Berne, 25 juin.

La fabrique de chocolat Tobler annonce qu'elle abandonnera, à partir du mois d'octobre, la réclame consistant en gravures à réunir en albums.

Sion, 25 juin.

Les communications entre Viège et Zermatt sont rétablies depuis hier soir. Les trains ont recommencé à circuler ce matin.

Sion, 25 juin.

Ce matin est mort, à l'âge de 75 ans, le major Maurice de la Pierre, directeur de la Société vinicole de Sion.

Le défunt était un ancien officier au service de Naples. Il avait été président de la Fédération romande d'agriculture et avait appartenu, pendant quelques années, au Conseil d'Etat dont il avait été président en 1885, 1890 et 1895.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 25 juin 1907

BAROMÈTRE

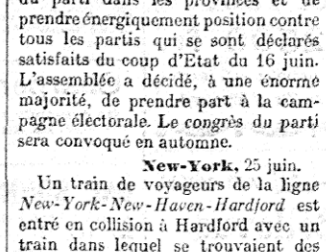

THERMOMÈTRE C.

Juin	20	21	22	23	24	25	Juin
8 h. m.	15	19	15	12	11	14	8 h. m.
1 h. s.	20	16	20	12	16	17	1 h. s.
8 h. s.	24	20	15	13	18		8 h. s.

Eau tombée dans les 24 heures — mm.
Vent { Direction S. S. O.
Force modéré
Etat du ciel nuageux
Sarine au Pont de Saint-Jean : hauteur, m. 1,80.
Température : 11°
Etat de l'eau : légèrement trouble.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 8 h. du matin, le 25 juin :

Paris	13°	Vienne	18°
Rome	21°	Hambourg	13°
Pétersbourg	16°	Stockholm	12°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 25 juin, à 7 h.

Genève	15°	Bâle	17°
Lausanne	16°	Lucerne	15°
Montreux	8°	Lugano	16°
Neuchâtel	15°	Zurich	14°
Berne	15°	Coire	13°

Très beau temps à Vevey, Montreux, Göschenen, Lugano, Coire, St-Moritz. Couvert à La Chaux-de-Fonds, Schaffhouse. Ailleurs, quelques nuages, mais calme. A Fribourg, nuageux, vent dès 8 h.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 25 juin, midi.

Situation de nouveau instable. Ciel nuageux. Temps pluvieux.

Calendrier

MERCREDI 26 JUIN

Saints JEAN et PAUL, frères, martyrs

La Collégiale de Saint-Nicolas à Fribourg possède les têtes de ces deux illustres confesseurs de la foi, martyrisés vers l'an 362 sous Julien l'apostat.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

✝

Monsieur Emile Marthe et ses enfants, Lucie, Paul et Alice, à Fribourg ; Madame veuve Louise Fasel et sa famille, à Fribourg ; Monsieur Paul Fasel, dentiste, à Bulle ; Monsieur Félix Thurler et sa famille à Fribourg ; Monsieur Eugène Corpataux, contrôleur des hypothèques, à Bulle ; Monsieur Alfred Marthe et sa famille, à Bulle ; Monsieur Joseph Folly et sa famille, aubergiste, à Fribourg ; Monsieur Jules Riesen et sa famille, à Fribourg ; Monsieur Louis Lavore et sa famille, à Carouge ; les familles Bovet, Hæring, Wyss, Auderset, Bertschy, Jæger, Ménétrey, Gougain, Zurkinden, à Fribourg, et Geissnoff, à Bulle, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver dans la personne de

Madame Elise MARTHE

née Fasel

leur chère épouse, mère, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection à l'âge de 32 ans, après une longue et douloureuse maladie patiemment supportée, munie des secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 26 juin, à 8 heures du matin.

Domicile mortuaire : Champ des Cibles, N° 34, Café du Raisin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

✝

Madame Pauline Zehntner-Fivaz et sa fille Marie-Louise ; Mademoiselle Cécile Zehntner ; Monsieur Antoine Zehntner ; Monsieur Jean Zehntner et sa famille ; Monsieur et Madame Alois Zehntner et leurs enfants ; Monsieur Adolphe Kæser et sa famille ; Madame veuve Zehntner-Ducry ; Madame et Monsieur Spæth-Zehntner et leur famille ; Madame veuve Egger-Zehntner et sa famille ; Mademoiselle Augustine Fivaz ; Madame et Monsieur Repond-Fivaz et leurs enfants ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph ZEHNTNER

leur regretté époux et père, frère, beau-frère et oncle, décédé le 23 juin, dans sa 53me année, muni des secours de la religion.

Les funérailles auront lieu mercredi 26 juin, à 8 heures, en l'église de Saint-Maurice.

Domicile mortuaire : Samaritaine, N° 26.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

✝

CÆCILIENVEREIN FRIBOURG

Messieurs les membres honoraires, passifs et actifs sont priés d'assister aux funérailles de notre regretté membre passif,

Monsieur Joseph ZEHNTNER

qui auront lieu mercredi 26 juin, à 8 h. du matin.

Maison mortuaire : Rue Samaritaine.

R. I. P.

✝

Les familles Tercier, de l'Adrey, à Vuadens ; les familles Moret, à Vuadens ; la famille de Monsieur Julien Dupasquier, à Vuadens ; les familles Tercier (Bernard), à Vuadens ; la famille Corboz, à La Tour-de-Trême, font part de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé père, grand-père, beau-père, frère et oncle,

Monsieur Pierre TERCIER

dit de l'Adrey

décédé le 23 juin 1907, à l'âge de 80 ans, muni des secours de la sainte Eglise.

L'enterrement aura lieu à Vuadens, le mercredi 26 juin 1907, à 10 heures du matin.

Vuadens, le 24 juin 1907.

R. I. P.

Madame veuve Savary-Perrin et ses enfants remercient de cœur les nombreuses personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le deuil qui les désole.

Famille Savary-Perrin, Payerne.

“ Henneberg-Soie ”

— véritable seulement si elle est achetée directement de ma maison — en **noir**, en **blanc** et **couleurs**, à partir de **95 cent.** jusqu'à **fr. 25.**— le mètre — en uni, rayé, quadrillé, façonné, Damas, etc

Damas-Soie	à partir de fr.	1.30—	fr. 25.—	**Etoffes de Soie p. robes de bal,** à partir de	95 cent.— fr. 25.—
Etoffes en Soie écrue, par robe	»	16.80—	» 85.—	**Etoffes de Soie p. robes de Mariées** »	fr. 1.35— » 26.70
Foulard-Soie, imprimée	»	95 cent.—	» 5.80	**Etoffes de Soie p. Blouses** »	95 cent.— » 24.50
1281 Z 1072		le mètre			le mètre

Voiles de soie, Messalines, Taffetas Caméléon, Armure Sirène, Cristalline, Ottomane, Surah. — Franco de port à domicile. Echantillons par retour du courrier

G. Henneberg, Fabricant de Soieries, à **Zurich.**

MONTREUX
Eau minérale
ALCALINE

Indiquée dans les maladies de l'ESTOMAC, du FOIE, des REINS et de la VESSIE.— *Pharmacies, Marchands d'Eaux Minérales.*

VI^me^ Tir franc et de district
ALTERSWYL
30 juin-1^er^ juillet 1907
Primes : 2500 fr.
Tous les tireurs et amateurs sont cordialement invités.
Société de Tir d'Alterswyl.

TÉLÉPHONE. **ESTAVAYER-LE-LAC** AUTO-GARAGE.

Hôtel-Pension Bellevue

avec café-restaurant, billard Confort moderne. 30 lits. Lawn-tennis. Parc et grand verger Bains à l'hôtel et cabines au lac, avec plage sablonneuse et sans danger. Cuisine très soignée Prix modérés. Arrangement pour familles et sociétés. Séjour tranquille. Vue admirable sur le Jura et les Alpes H 2632 F 2532
Gérante : M^me^ **M. Guérig.** *Propr. :* **Ellgass & C^ie^.**

APICULTEURS

Vous trouverez toutes les fournitures et tout l'outillage pour l'apiculture : cire gaufrée 1^a^, etc., etc., chez **Em. Frossard,** *quincaillerie,* **21, rue de Romont, FRIBOURG.** 1305-515

Avis à Messieurs les propriétaires
entrepreneurs et architectes
La maison Paul SAVIGNY & C^ie^
15, rue de Lausanne, à Fribourg
se charge dès ce jour
d'installations électriques en tous genres
sonneries, téléphone, etc.
TRAVAIL GARANTI. EXÉCUTION RAPIDE.
Prix sans concurrence. **Devis sur demande.**
Fournitures pour électriciens aux prix de fabrique.

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul
FRIBOURG

Volumes brochés pour Bibliothèques
à 1 fr. 50.

Histoire d'un paysan : Jean Bresson, par Louis Collas.
Nos vrais savants, par Pierre Lemoyne.
Les aventures d'un collégien à Madagascar, par Paul Croiset.
Outre-Manche, par Joseph Lardeur.
Cosaque et tsar, par David Ker.
Clovis ou la France au V^me^ siècle, par Oscar Havard.
Les commandements de Dieu en histoires, par J. M. A., missionnaire apostolique.
Les commandements de l'Eglise en histoires, par J. M. A., missionnaire apostolique.
L'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique en histoires, par J. M. A., missionnaire apostolique.
Les péchés capitaux en histoires, par J. M. A., missionnaire apostolique.
Le Symbole des Apôtres en histoires, par J. M. A., missionnaire apostolique.
La femme chrétienne au XIX^me^ siècle, par Jean Laur.
Les Sacrements en histoires, par J. M. A., missionnaire apostolique.
Edmour et Arthur, par E. S. Driende.
Alexis Villié (1881-1901), par P. H. d'Arras.
Lorenzo ou l'Empire de la religion, par E. S. Driende.
Au pays du soleil, par le comte A. de Lambel.
Un joyeux compagnon, par Belleforme-Ramière.

Volumes brochés pour Bibliothèques
à 1 fr 80

Petite Majesté, par Jeanne de Coulomb.

Volumes brochés pour Bibliothèques
à 1 fr. 75

Récits d'un vieux troupier, par le capitaine Sabretache.
Simone et ses amis, par M^me^ Dugué.
Le monde sous-marin, par A. Acloque.

Volumes brochés pour Bibliothèques
à 2 fr. 50

Femmes d'intelligence et de foi au XIX^me^ siècle, par l'abbé A. Baraud.

à 2 francs

Portraits du XVII^me^ siècle, suivis d'études sur les deux derniers siècles.
La guerre sous les Tropiques par E. Nuélito.
L'héritage du Cousin Corentin, par Jeanne de Coulomb.
Missionnaires et explorateurs, par C. Grandin.

Deux personnes sérieuses sachant l'allemand et le franç is **demandent à se placer** comme
filles de magasin
ou de bureau, ayant déjà servi dans places analogues.
S'adresser **par écrit** sous chiffres H2640F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2526

On a trouvé, lundi 24 juin, à Beauregard, une
montre argent
La réclamer chez **Fritz Hofstetter,** *villa Colombe,* **Beauregard.** H 2645 F 2528

A louer le
MAGASIN
de l'**Hôtel central,** *rue des Epouses,* à **Fribourg.**
S'adresser à la **Chancellerie d'Etat, N° 16.** H 2646 F 2529

Une femme de chambre
cherche place pour de suite
Adresser les offres sous chiffres H2663F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 2540

Charpentiers
On demande plusieurs ouvriers chez **Ed. Bugnion,** *chantier de la Borde,* **Lausanne.**

UNE BONNE FILLE
pourrait entrer de suite chez M^me^ **Ney,** *épicerie-laiterie du Kursaal, Mauborget, 4,* **Lausanne.** H 12749 L 2535

JEUNE FILLE
robuste et de bonne conduite, trouverait place stable, bon traitement et bon gage. Entrée de suite ou plus tard. 2534
S'adresser à **C. Due,** *concierge aux C. F. F.,* **Berne.**

Myrtilles, la caisse de 5 kg. **2.75**
» 2 » » 5 » **5.25**
» 3 » » 5 » **7.—**
Cerises 1 » » 5 » **2.50**
p. poste, f^co^ c. remboursement.
Vin tessinois naturel (1906) : 50 lit. avec fût, **19 fr.** port dû, *contre remboursement.* 2440
Fl's de Stefano Notari, Lugano

Sommelière
sérieuse, bien recommandée, **trouverait place** dans bon établissement. *Entrée : 25 juillet 1907.* 2517
Adresser offres avec références à *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H2425F.

A LOUER
pour le 25 juillet, *Avenue du Midi 18,* un beau 2494
logement
4 chambres. Confort moderne.
S'adresser à **H. Hogg-Mons,** *entrepreneur,* **Fribourg.**

BICYCLETTES
Wanderer
Brénabor
Peugeot
Motocyclette F. N.
Motosacoche
et d'autres marques à des prix défiant toute concurrence.
Se recommande, 1791
G. STUCKY,
rue des Alpes, 39.
La plus ancienne maison du canton.

Bonne tourbe
Guter Torf
per Fuder (par char)
22 fr. franco, Fribourg.
J.-H. Pfeifer, Guin.

A LOUER
au centre de la ville
un magasin des mieux situés.
S'adresser par écrit, au bureau de l'*Indicateur,* sous chiffres *A. 799 P.* 2137

A VENDRE
pour cause de déménagement
quantité de meubles
lits complets, secrétaires, armoires, chaises, tables, tables de nuit, lavabos, canapés, etc., le tout neuf et en bon état, ainsi que plusieurs lampes électriques à contre-poids et un potager à bois. 2478
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous chiffres H2586F.

MISES PUBLIQUES
L'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques, **mercredi 26 juin,** à **2 h. de l'après-midi,** au **magasin N° 25, avenue de Pérolles :**
a) des meubles, tels que : lit, desserte, armoire à glace, tables, bureau, fauteuils, chaises, prie-Dieu, pendules, glace, etc.
b) des étoffes et garnitures pour meubles, stores, rideaux, cretonne, calicot, drapeaux, etc.
c) des fournitures pour tapissier. H 2617 F 2507

M^me^ **ÆBISCHER**
sage-femme diplômée
a fixé son domicile **rue Grimoux, 34.** H 2615 F 2503
VENTOUSES.

Crème, Poudre, Savon dentifrices
BERTHUIN
La meilleure marque
En vente dans toutes les bonnes maisons. 2492-991

---

4 bons ouvriers
menuisiers trouveraient de l'occupation chez **Fasel-Dougond & C^ie^, Vignettaz.**
Entrée à volonté. 2479

A VENDRE
un établissement
dans une très bonne situation, à **Bulle.**
S'adresser à **M. le notaire A. Andrey.** H 2574 F 2466

Coffres-forts
neufs ou usagés, **résistant au feu et garantis contre le vol** sont vendus à des prix défiant toute concurrence chez
R. Schneider,
Zurich I, *Gessnerallée, 36.*
hinter dem Hôtel Royal.

A LOUER
dans **la maison N° 30,** rue de Lausanne, un
vaste appartement
du 2^me^ étage. Situation splendide. Entrée au 25 juillet.
S'adresser à **M. Hartmann,** *notaire,* à **Fribourg.** 1216

D^r^ H. GANGUILLET
dentiste-américain
diplômé des Facultés de Genève et de Philadelphie
succes. de M. Ch. Broillet
médecin-dentiste
A PAYERNE
Consultations tous les **jeudis,** de **8 à 12 h.** et de **2 à 4 h.**
Maison Comte-Rapin
vis-à-vis du Café du Pont

A LOUER
pour le 25 juillet, à la rue de Romont, **un appartement** de 2 chambres, gaz, électricité et dépendances ; de plus, 2 autres chambres.
S'adresser sous H 2190 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 2104

VICHY
PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS
Bien spécifier le Nom :
VICHY-CÉLESTINS - VICHY-HOPITAL
VICHY-GRANDE-GRILLE
PASTILLES, SELS, COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
Exiger sur tous ces Produits la Marque **VICHY-ÉTAT**

GERCIDE :
Insecticide désinfectant, d'un parfum agréable, pour la conservation des **vêtements, fourrures, lainages, etc.** — N'a pas les inconvénients de la naphtaline, n'altère ni **les tissus ni leur couleur.**
Fr. 1.25, en boites de 10 sachets, pour placer entre les vêtements.
» **1.—,** en boites pour saupoudrer.
Chez **Bourgknecht,** *pharmacien,* **Fribourg.**
Gavin, *pharmacien,* **Bulle.**
Dépôt général : **PASCAL FILS, LAUSANNE.**

Station climat. **ÜBERIBERG** *près Einsiedeln.*
1120 m. d'altit. **Hôtel et pension de la Poste,** bien recommandé et fort fréquenté. Belle position et excursions variées dans prairies et forêts. Prix de pension avec chambre, de 5 fr. à 6 fr. (4 repas). — Prosp. par **Hubli-Kuhn.** H 2831 Lz 2273

BANKVEREIN SUISSE
Bâle, Genève, Saint-Gall, Zurich, Londres
Capital : **Fr. 62,800,000.** Réserves : **Fr. 14,280,000.**
INTÉRÊTS bonifiés sur **DÉPOTS**

A vue		3 ½ %
A terme fixe	2 à 6 mois	3 ½ %
	3 à 12 mois	4 %
Au mois (du 1^er^ au dernier jour du mois)		4 ¼ %
Sur livrets d'épargne		4 %

Le Bankverein émet des
OBLIGATIONS 4 % AU PAIR
de 3 à 5 ans de terme, en coupures de Fr. 500, 1000, 5000 et 10,000, soit nominatives, soit au porteur, avec coupons semestriels aux 15 janvier et 15 juillet. H20084X 431
S'adresser, pour tous renseignements, au
Siège de GENÈVE, 12, rue Diday.

Gypserie & Peinture
PAPIERS PEINTS DÉCORATION
Se recommandent :
J. DELMENICO & C^ie^, FRIBOURG
Petit Plan, N° 18 (Avenue de Tivoli)
Travail soigné.

A vendre ou à louer
UNE BOUCHERIE
située dans un grand village industriel du canton, bâtiment neuf avec grange, écurie, jardin, abattoir, fumoir, eau et lumière électrique, ustensiles de boucherie et de charcuterie. Entrée à volonté
Adresser les offres sous chiffres H2648F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2530

GRAND HOTEL DES BAINS
(Montreux fribourgeois)
CHEYRES (ct. de Fribourg)
TÉLÉPHONE
Situation ravissante pour villégiature. Cure d'air, source ferrugineuse, cure d'asperge. Salon, billard, vaste terrasse et parc ombragé. Vue splendide sur le lac de Neuchâtel et le Jura. Analogie complète avec San Remo (Italie) Cuisinier de Paris
Prix : pension, chambre, vin compris : 4 fr. 50 et 5 fr. par jour, suivant chambre Arrangements pour enfants. 2250
Ch. Vevey, *propr.*

WEBER & C^ie^, USTER (Zurich)
Atelier de constructions mécaniques et Fonderie
recommandent comme **spécialités** *leurs*

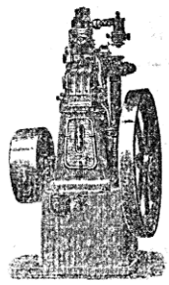

Moteurs à benzine, pétrole ou à gaz avec allumage à tube incandescent ou magneto. Construction la plus simple. Marche régulière et silencieuse.
Meilleure force motrice
pour **fromageries, agriculture et métiers.**
Locomobiles à benzine
Motocyclettes
avec moteurs à benzine de 3 et 3 ½ chevaux. **Allumage magneto.**
Construction absolument sûre, solide et élégante. 2538
MEILLEURES RÉFÉRENCES

La pinte communale de Cousset
avec ses dépendances, soit grange, jardin, poids public, jeu de quilles, sera mise en location, par voie d'enchères publiques, pour le terme de 5 ans, à partir du 1^er^ janvier 1908. Les mises auront lieu le **samedi 20 juillet,** dès 2 h., dans une salle particulière de la dite pinte ; les conditions seront lues avant les mises.
Etablissement unique dans la localité, à proximité de la gare et à l'intersection de 4 routes, grandes caves, téléphone, lumière électrique. H 2649 F 2531
Montagny-les-Monts, le 24 juin 1907.
L'Administration communale.

ON DEMANDE
pour le 1^er^ juillet ou plus tard, dans bonne maison particulière, une 2507
cuisinière
expérimentée, bien recommandée. Gage : 35-40 fr.
Adr. : **M. G. d'Erlach,** *log., o/s Haspelwes, 12,* **Berne.**

A LOUER
dans une localité industrielle de la Gruyère
un bon établissement
S'adresser à la **Brasserie du Cardinal, S. A.,** à **Fribourg.** H 2558 F 2454

Foin nouveau
est demandé.
Adresser offres à **Hogg-Mons,** *entrepreneur,* à **Fribourg.** H 2602 F 2403

Hartlisberg, Stat. climatér. près de Thoune. Hôtel des Alpes. Vue splendide. Forêt de sapins. Prix mod. Prospectus. 1986
H. GIRAUDI.

Cigarières
J. Frossard & Co, à **Payerne,** demandent bonnes ouvrières, façon française. Ouvrage assuré, bien rétribué.

Fille de magasin
sachant si possible les deux langues et le **service de charcuterie** est demandée pour tout de suite.
Adresser les offres sous chiffres H2561F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2456

A LOUER
près du Collège, **logement** de *5 pièces,* chambre de bains, chambres-mansarde, et dépendances. Confort moderne, chauffage central, gaz, etc.
S'adres. à **Hertling frères,** *constructeurs, rue de l'Université,* près du Collège.

OCCASION
Par suite d'une erreur d'expédition, à vendre aux « Entrepôts de Lausanne-Ouchy », 25 pièces
vin de Bourgogne 1904
garanti à l'analyse, cédées au prix de 100 fr. la pièce de 228 litres, franco gare Lausanne, fût compris. Forte réduction et arrangement de paiement à qui achèterait tout le lot.
S'adr. : Emile Tauxe, caviste, Grand St-Jean, Lausanne. H 12717 L 2518

On demande *pour entrer tout de suite,* dans villa aux abords de la ville, une
fille robuste
pour cuisine soignée, dans ménage de cinq personnes. On n'acceptera que personne recommandée. — Ecrire sous chiffres C 24040 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 993

Myrtilles fraîches
Caisse 5 kg., **2 fr. 75 ;** 10 kg., **5 fr. 25 ;** 15 kg., **6 fr. 95** f^co^.
Morganti & C^o^, Lugano.

A LOUER
pour le 25 juillet, le **4^me^ étage** du bâtiment N° 18, avenue de Pérolles, comprenant 8 pièces et 2 chambres-mansardes. Eau et chauffage central à la charge des propriétaires.
Au rez-de-chaussée, un local pouvant servir de bureau ou de magasin. Disponible de suite.
S'adresser chez **MM. Week, Aeby & C^ie^,** ou au concierge.

Nous faisons toujours des
Avances de fonds
sur **billets** et en **compte courant,** garanties par cautionnement, nantissement de titres ou hypothèque. 1407-560
Banque Populaire Suisse,
Fribourg.

AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
(Maison fondée en 1855)
FRIBOURG
Rue Saint-Pierre. *Rue Saint-Pierre.*
Bâtiment de la BANQUE POPULAIRE SUISSE
500 SUCCURSALES & AGENCES, en Suisse & à l'Etranger.

Correspondants dans les principales villes de l'univers
RÉGIE DES PRINCIPAUX JOURNAUX DE SUISSE ET D'ITALIE
Relations journalières avec tous les journaux du monde
Annonces et réclames dans tous les journaux
de Neuchâtel, du Canton, de la Suisse et de l'Etranger
Tarifs originaux. — Devis de frais et de tous renseignements à disposition
TÉLÉPHONE. — DISCRÉTION. — CÉLÉRITÉ. — TÉLÉPHONE.